



COMMUNE DE FAMARS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 24/08

Séance du : MARDI 09 AVRIL 2024

Présents : Joël BRUNET, Ghislaine LECOT, Hervé MAILLARD, Annie WUILMOT, Philippe QUIEVREUX, Jean-Baptiste PAMART, Michèle PREVOT, Pascal DE SAINT VAAST, Anne-Gaëlle OBJOIE, David BOUSSEMART, Laëtitia DELPORTE, Sylvain DELCOURT, Anne-Sophie DUPIRE JOLY, Patricia TALBERT.

Excusés : Jean CAILLIERET pouvoir à Hervé MAILLARD, Jacques MOREL pouvoir à Joël BRUNET, Christian DEDISE pouvoir à Jean-Baptiste PAMART, Christine VAN GULCK DAUTEL pouvoir à Anne-Sophie DUPIRE, Philippe PEPIN pouvoir à Annie WUILMOT, Leïla CHAVALLE pouvoir à Anne-Gaëlle OBJOIE,

Absentes : Valérie LORETTE, Aurélie FROMONT.

Le conseil municipal, légalement convoqué le 02 avril 2024, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Madame Véronique DUPIRE, Maire de Famars.

Membres en exercice : 23

Absents : 2

Présents : 14

Votants : 20

Procurations : 6

Madame DUPIRE a quitté la séance avant la présentation de ce point, et n'a pas participé.

OBJET : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Joël BRUNET, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023 dressé par Madame Véronique DUPIRE, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif ainsi que les décisions modificatives de l'année considérée.

- Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel se résume ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses :	1 599 305,21 €
Recettes :	1 943 818,45 €
Résultat de l'exercice :	+ 344 513,24 €
Résultat 2022	+ 838 509,07 €
Résultat de clôture 2023 :	+ 1 183 022,31 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses :	1 014 721,30 €
Recettes :	487 067,36 €
Résultat de l'exercice :	- 527 653,94 €
Résultat 2022:	+ 244 393,25 €
Résultat de clôture 2023 :	- 283 260,69 €

Report Dépenses 247 100,00 € Report recettes : 201 039,58 €

- Constate, pour la comptabilité principale, l'identité de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes
- Reconnaît la sincérité des restes à réaliser de la section d'investissement
- Vote et arrête à l'unanimité, les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Sceau de la Mairie

Pour extrait conforme
Le Président de séance,